## In memoriam Pascal Berjola (1975-2021)

Clotilde AUBRY DE MAROMONT
Olivier DUPÉRÉ
Julie LASSALLE
Élise RALSER

Actuels et anciens responsables de l'association LexOI et/ou de la Revue Juridique de l'Océan Indien

Cher Pascal,

Tu nous as quittés dans la nuit du 6 au 7 mai dernier, emporté par une maladie insidieuse.

Nous avons toutes et tous peine à croire qu'à ton calme olympien, a succédé un silence assourdissant. La mise en ligne de la *Revue juridique de l'océan Indien*, que tu as courageusement assurée jusqu'au mois de décembre dernier (c'était le numéro 29), est devenue, dès ton départ, l'occasion pour nous d'avoir une pensée pour toi.

En 2011, tu te rappelles, nous étions fiers d'inaugurer la première version du site www.rjoi.fr! Tout le fonds documentaire créé depuis la naissance de la *Revue* devenait accessible en ligne. C'est à l'occasion de ce projet, d'ailleurs, que nous nous sommes connus. Directrice de la revue depuis 2008 et souhaitant mieux la faire connaître, rendre plus accessible, la moderniser, Élise avait eu l'idée de créer un site internet qui lui serait entièrement dédié. C'est alors que Thierry Brugnon, professeur d'informatique de notre faculté, et ton ami, lui avait conseillé de s'adresser à toi. À partir de là, que d'heures, de jours, de semaines passées à concevoir, corriger, tester, recommencer. De quelle patience as-tu fait preuve à cette occasion! Tu as expliqué, conseillé, réexpliqué, sans ménager ni ton temps, ni ta peine. Une fois le site prêt à être livré au public, il t'a fallu montrer comment le faire vivre, le nourrir, le modifier, le gérer... Cette fois, Élise n'était plus ta seule interlocutrice: il y avait aussi Julie... et Safia, devenue ta compagne et la mère de ton enfant.

La *Revue* aura ainsi tenu le rôle que Joe Dassin assignait à sa boulangerie dans *Les Petits Pains au Chocolat* : quel destin, quelle descendance !

Après la reprise de la *Revue* et de l'association *LexOI* par Olivier et Clotilde respectivement, tu as encore mis la main à la pâte pour assurer la construction du nouveau site (<a href="https://droit-oi.univ-reunion.fr/">https://droit-oi.univ-reunion.fr/</a>) et entamé la transition avec son prédécesseur, alors que la *Revue* venait tout juste d'abandonner le format papier pour devenir exclusivement électronique.

Zarboutan nout zournal la zistis, c'est un bel héritage que tu nous laisses, et tu peux être assuré que nous aurons à cœur de le faire fructifier.

